

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDIANIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, convoquée à 19h00, tenue à 19h00, le lundi 12 décembre 2016, dans la salle du conseil situé au 379, 7^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

SONT PRÉSENTS : Madame Lise Laferrière, conseillère #1;
~~Monsieur Stéphan Hébert, conseiller #2;~~
Monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3;
~~Monsieur André Lévesque, conseiller #4;~~
Monsieur Michel Brouillard, conseiller #5;
Madame Hélène Dufault, conseillère #6.

Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.
(Code municipal du Québec - article 147)

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Véronique Piché,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (*article 156 du Code municipal du Québec*).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 313-12-2016

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour.

3- ADOPTION DU BUDGET 2017

Résolution numéro 314-12-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que le budget pour l'an 2017 soit adopté tel que déposé :

REVENUS 2017

Taxes sur la valeur foncières	1 856 209\$
Taxes sur une autre base	554 286\$
Paiements tenant lieu de taxes	11 647\$
Services rendus	153 000\$
Transferts	115 302\$
Total des revenus	2 690 444\$

DÉPENSES 2017

Administration générale	469 588\$
Sécurité publique	368 587\$
Transport	672 529\$
Hygiène du milieu	507 330\$

Santé et bien-être	8 000\$
Aménagement, urbanisme et développement	79 663\$
Loisir et culture	246 855\$
Frais de financement	86 010\$
Autres activités financières	251 882\$
Total des dépenses	2 690 444\$

4- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Résolution numéro 315-12-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Lise Laferrière, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité établisse son programme triennal des dépenses en immobilisations comme suit :

Année 2017

604 859\$:	Futur chalet des loisirs
90 000\$:	Rétrocaveuse (travaux publics)
3 607 000\$:	Construction de l'usine d'épuration des eaux usées
650 000\$:	Bureau municipaux / salle du conseil / bibliothèque /mise aux normes du presbytère

Année 2018

80 000\$:	Stationnement (futur chalet des loisirs)
----------	---	--

Année 2019

50 000\$:	Amélioration de l'éclairage public
----------	---	------------------------------------

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 316-12-2016

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 19h30.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière